

Réouverture des structures d'accueil EVE La Toupie

Le 11 mai prochain, les structures d'accueil de l'EVE (nursérie, crèche et UAPE) reviennent à un fonctionnement normal. Toutefois, jusqu'à fin mai, seules les fréquentations réelles seront facturées. La facturation au forfait sera à nouveau en vigueur dès le mois de juin.

Votre enfant aura la possibilité de réintégrer les structures selon son contrat actuel. Des gardes supplémentaires peuvent être également demandées selon les disponibilités des différents secteurs.

Par ailleurs, si vous ne voulez pas que votre enfant réintègre les structures jusqu'à la rentrée prochaine, il est possible de renoncer à votre place sans frais.

Dès lors, nous vous laissons le soin de remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner par mail à latoupie@riddes.ch ou de le déposer dans la boîte aux lettres de la Commune, avant le **mercredi 6 mai 2020, 18h00**.

Une permanence téléphonique est à disposition pour tout renseignement complémentaire, le jeudi 7 mai entre 8h et 14h (UAPE : 079/152.11.15 - Crèche/Nursérie : 027/306.96.01)

Merci de remplir un formulaire par enfant :

Coordonnées des parents :

Nom du père : Nom de la mère :

Prénom du père : Prénom de la mère :

Numéro tél. : Numéro tél. :

Coordonnées de l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

- Dès le 11 mai, je souhaite que mon enfant réintègre normalement la structure d'accueil selon son contrat en cours.
- Dès le 11 mai, je souhaite que mon enfant réintègre normalement la structure d'accueil selon son contrat défini. Je souhaite également obtenir une garde supplémentaire pour les jours suivants :

Date	Matin	Après-midi	Horaire	Horaire	Motif de placement
			De :	A :	
			De :	A :	
			De :	A :	
			De :	A :	
			De :	A :	

**La structure prendra contact avec vous pour vous confirmer le(s) placement(s) supplémentaire(s).*

- Je souhaite résilier le contrat de mon enfant avec effet immédiat et ce jusqu'au 31 juillet 2020.

Riddes, le Signature :

Espace de Vie Infantile